**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1976)
**Heft:** 356

**Artikel:** Chaque Jurassien naît citoyen et électeur
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1023640

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Chaque Jurassien naît citoyen et électeur

Après les élections à la Constituante, l'observateur extérieur est peut-être étonné de la complexité politique jurassienne. Comment, en effet, interpréter correctement un scrutin qui laisse apparaître dans le même temps un renforcement des partis classiques et l'élection de pratiquement tous les leaders autonomistes qui s'étaient portés candidats ?

Constatons en premier lieu l'extrême politisation des Jurassiens. Si chaque Suisse naît soldat, on peut dire que chaque Jurassien naît citoyen et électeur. La lutte de libération a incontestablement développé la conscience civique. Il existe peu de Jurassiens indifférents à la chose publique. Donnons-en pour preuve la participation électorale, constamment plus élevée qu'ailleurs. Et ceci ne se manifeste pas seulement lorsque le Jura est en cause. Les problèmes locaux, bien évidemment, mais également les questions d'importance régionale, cantonale et fédérale, provoquent une effervescence et une mobilisation exceptionnelles. La sensibilité politique des Jurassiens, engendrée directement par le combat autonomiste, a certainement favorisé un tel civisme.

### Le poids des partis

Malgré tout, dans ce mouvement, les idéologies se sont taillées une place importante. Bien que le militantisme partisan ne soit peut-être pas plus important que dans d'autres régions, on trouvera relativement peu de Jurassiens qui ne se sentent pas membres d'une des familles politiques existantes. Dans le Jura, le marais n'existe pas, ou presque. Cet acquis s'est manifesté une nouvelle fois le 21 mars dernier, lors de l'élection à la Constituante. Les grands partis classiques ont polarisé la confiance des citoyens ; en revanche, les quelques groupements nouveaux dans l'arène politique n'ont recueilli que quelques miettes du festin ; et ils ne sont pas parvenus à être pris au sérieux, sous le nom de certains de leurs candidats, jugés plus sur leur personnalité que sur leur programme (voire leur absence de programme) électoral.

Comment interpréter cette fidélité des électeurs ? Elle est due en partie à la force de la culture politique traditionnelle, en partie à la situation socio-économique qui incite les citoyens travailleurs à préférer la sécurité des grands partis, en partie enfin à l'image de marque qu'ont su imposer notamment le Parti démocrate-chrétien et le Parti socialiste jurassien. On constate à gauche comme à droite l'évolution de cette dernière formation ; on se réjouit (à gauche seulement évidemment) de ses orientations et de sa politique offensive ; on reconnaît sa nouvelle organisation et l'extension de son implantation qui en font une arme efficace de combat politique.

### Le fait autonomiste

Etant donné cette conjoncture particulièrement favorable aux partis, il faut encore expliquer le succès (d'aucuns ont parlé de triomphe) des responsables du Rassemblement jurassien.

Rappelons tout d'abord que ce mouvement n'a jamais voulu supplanter les partis : il a constamment respecté leur rôle et il s'est par exemple toujours refusé à participer aux élections en tant qu'organisation indépendante ; il a certes parfois bousculé des pratiques partisanes et par certains mots d'ordre forcé des choix électoraux, mais dans les autres matières que la question jurassienne, il a constamment choisi de laisser aux partis le devant de la scène.

Ajoutons qu'au niveau des personnes, les deux mondes, les partis et le Rassemblement jurassien, ne sont pas restés étrangers l'un à l'autre ; en fait il existe même une interpénétration étroite entre eux deux : les dirigeants autonomistes sont quasiment tous membres, voire marquants, de partis. Ceci explique cela.

Dans le Jura, le combat politique s'est depuis longtemps développé sur deux fronts.

Il y avait d'abord le front nationalitaire, sur lequel s'opposaient les partis autonomistes (Parti radical réformiste, Parti démocrate-chrétien, Parti chrétien social indépendant jurassien, Parti ouvrier populaire et Parti socialiste jurassien) et les autres (Parti libéral radical et Union démocratique du centre, ex-PAB).

Il y avait ensuite le front de classes, opposant plus subtilement une gauche et une droite dont l'identification en termes de partis est plus ambiguë. Ceux que l'on peut considérer comme partis de gauche (PCSI, PPOP, PSJ) sont aujourd'hui soutenus par un tiers à peine de l'électorat jurassien.

Or sur les options fondamentales, les Jurassiens montrent constamment un progressisme incontestable. Dernières démonstrations en date, les récentes votations fédérales sur l'assurance-maladie généralisée et sur la participation dans les entreprises : là, faut-il le rappeler, le Jura a été la seule région de Suisse à accepter les deux initiatives lancées par les organisations de travailleurs.

La volonté affirmée des autonomistes de faire du neuf et la politique constante de rupture d'avec les pratiques helvétiques de compromis, sinon de compromission, ont certainement provoqué une attitude d'ouverture au monde et une sensibilisation utile des citoyens jurassiens sur les rapports d'autorité, sur les pouvoirs, sur le prétendu « ordre établi », sur la justice économique et sociale et sur les exigences d'autonomie des personnes aussi bien que des groupes.

Les partis de gauche, les organisations ouvrières et les mouvements populaires doivent prendre conscience de cette dynamique et élaborer une stratégie qui en tienne largement compte ; d'ailleurs, la réunification souhaitée par tous les Jurassiens dépendra plus de ceci que d'une revendication territoriale inscrite dans la Constitution jurassienne. A la Constituante, les hommes et les moyens semblent réunis pour engendrer un canton nouveau. Puissent les partisans d'un Jura progressiste saisir la chance qui leur est ainsi offerte de passer aux actes.